



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 17 octobre 2019

## **La collecte et le traitement des déchets verts sur le territoire métropolitain peuvent reprendre de manière normale**

**Les sols et les végétaux analysés sur le territoire métropolitain par la DREAL à la demande de la Métropole Rouen Normandie et du SMEDAR, suite à l'incendie de Lubrizol, sont conformes. Ces résultats permettent de reprendre la collecte et le traitement classiques des déchets verts sur l'ensemble de l'agglomération.**

Sur le territoire métropolitain, la collecte des déchets verts (déchetteries, porte à porte et apports des communes) est réalisée par la Métropole Rouen Normandie et c'est le SMEDAR, syndicat mixte, qui est chargé de leur traitement. Suite à l'incendie de Lubrizol le 26 septembre, la DREAL a réalisé des analyses sur les sols et végétaux du territoire métropolitain dont les résultats conformes (niveau de pollution en deçà des normes) **autorisent à reprendre le traitement normal des déchets végétaux depuis le lundi 14 octobre**. Ceux-ci pourront ainsi être broyés et commercialisés en compost.

En parallèle, depuis l'incendie, la collecte des déchets verts, en porte à porte et en déchetterie, a été maintenue par les services de la Métropole, et sur les territoires des communautés de communes adhérentes au Smédar (dont Inter-Caux-Vexin et Bray Eawy situées sur la zone des 112 communes touchées par les fumées). Les déchets collectés entre le 26/09 et 14/10 ont été réceptionnés sur la plateforme de Saint-Jean-du-Cardonnay (environ 1000 tonnes) et isolés afin de procéder à des analyses complémentaires. A ce jour, les résultats (très rassurants notamment en ce qui concerne les dioxines) ont été transmis à un service spécialisé basé à Metz, qui est chargé de vérifier la conformité de la matière pour la fabrication et la commercialisation d'un compost vert répondant à la norme NFU-051.

### Contacts presse :

**Métropole Rouen Normandie** - Perrine BINET – [perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr](mailto:perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr) – 02 32 76 84 24

**SMEDAR** – Armelle SICOT – 02 32 10 43 87 – [armelle.sicot@smedar.fr](mailto:armelle.sicot@smedar.fr)